

# NOUVELLE DOUBLE PAGE

## CHAPITRE 3. LES CITOYENS ET LA DEFENSE NATIONALE

**Pbl : Comment la défense nationale protège-t-elle la France et ses intérêts dans le monde ?**



Un sous-marin nucléaire français lanceur d'engins (SNLE)



Intervention de l'armée pour exfiltrer les populations prises au piège par les inondations sur l'A10 en 2016

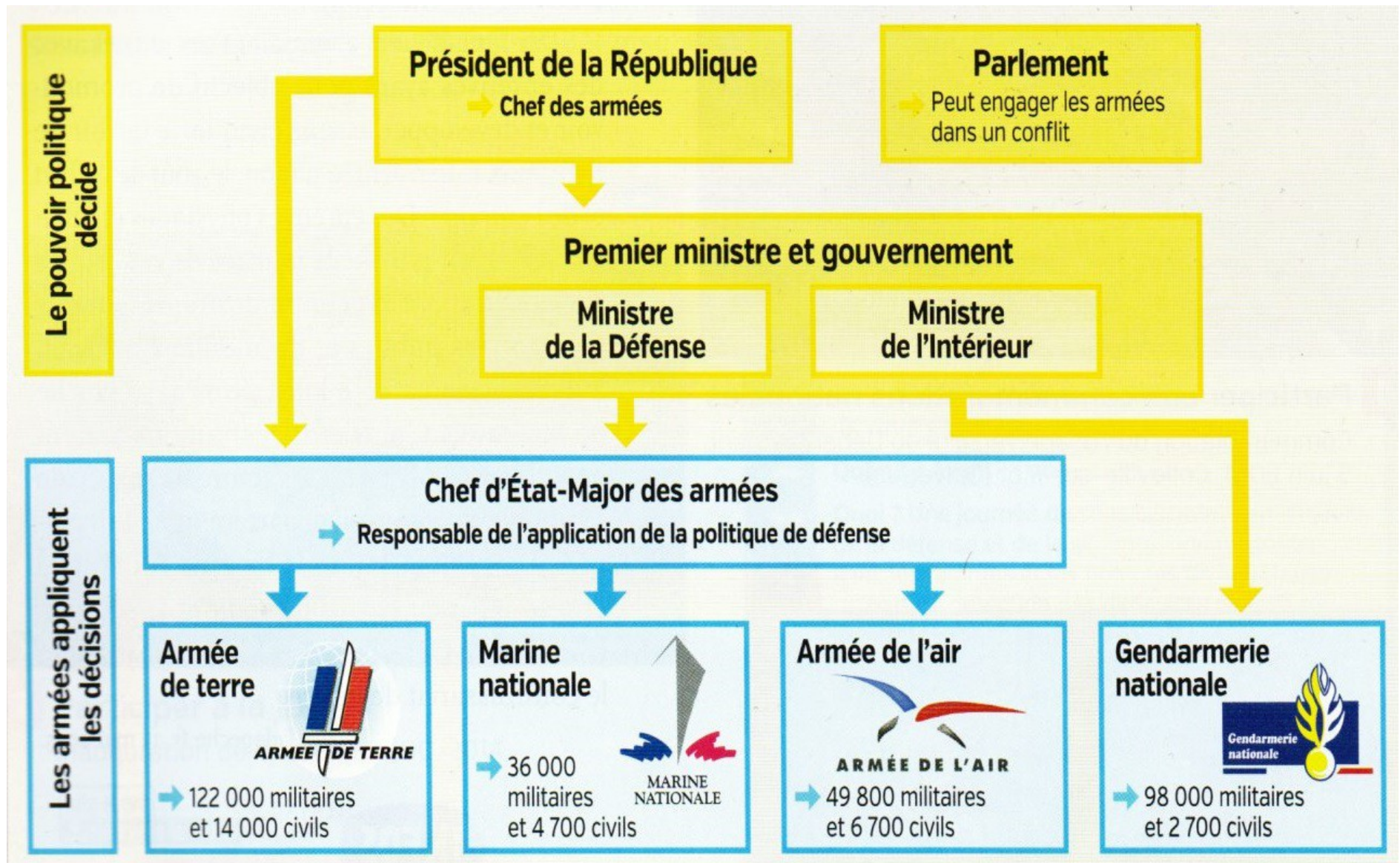


Un soldat de l'opération Sentinelle



L'opération Barkhane : La France intervient au Mali en 2013

**Doc. 1. Quelles sont les différentes missions de la Défense nationale ?**



## Doc. 2. L'organisation de la défense nationale

**Q. 1.** Pourquoi le pouvoir militaire est partagé, et non concentré entre les mains d'un seul homme ? Dans quel autre type de cas est-ce le cas ?



### Doc. 3. La rupture de la Révolution française

*Les Enrôlements volontaires en 1792*, peinture de Jean-Batiste Vinchon, vers 1848.



#### **Doc. 4. La République instaure le service militaire obligatoire**

(Peinture d'Alfred Touchemolin, Séance de vaccination, vers 1900, musée du Val-de-Grâce, Paris).

**Q. 2.** *Selon vous, pourquoi la République instaure le service obligatoire pour tous les jeunes hommes ?*

# ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



## ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le Dimanche 2 Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

**1° à l'ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

**2° à l'ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

*Le Ministre de la Guerre,*



*Le Ministre de la Marine,*



Doc. 5. La mobilisation nationale pour la Première guerre mondiale



**Doc. 6. Faire son service militaire (des appelés pour la guerre d'Algérie) : un lien fort entre l'armée et la nation**



**Doc. 7. Un engagement de la France à l'étranger : le Sahel**